



Les collections végétales : objets scientifiques, patrimoniaux et historiques.

Réflexions autour de deux exemples :
l'herbier de J.-B. de Lamarck
et l'alguier de Mademoiselle Agathe
de Gourcuff (1838).

Hervé FERRIÈRE & Guillaume Sallah THOMAS

Les collections d'histoire naturelle sont des outils indispensables qui ne font pas seulement partie de l'histoire des sciences ou d'un patrimoine universel. Elles nous montrent comment nous entretenons des relations diverses, parfois conflictuelles, mais toujours utilitaires et sentimentales, avec les autres espèces.

Même si aujourd'hui la conservation de ces collections semble admise par tous, ce ne fut pas toujours le cas. Il a été parfois nécessaire de trouver des moyens particuliers pour parvenir à les maintenir en état ou les rendre disponibles sous format numérique. Nous souhaitons montrer ici en quoi ces objets historiques sont tout sauf anecdotiques et inoffensifs. À la fois outils indispensables, témoignages irremplaçables encore bien loin d'être totalement compris, ces collections ne font pas seulement partie de l'histoire des sciences ou d'un patrimoine universel aux contours flous. Elles nous montrent comment au quotidien nous entretenons des relations diverses, parfois conflictuelles, mais toujours utilitaires et sentimentales, avec les autres espèces. Nous illustrerons notre propos par deux exemples représentatifs des questions soulevées par la conservation et les usages des collections végétales : l'herbier remarquablement riche du célèbre Chevalier de Lamarck et l'étonnant alguier d'une jeune demoiselle parisienne qui

venait, sans doute en vacances, collecter des algues marines sur la côte du Finistère dans les années 1830. Nous essaierons de montrer l'intérêt de considérer ces objets singuliers de manière pluridisciplinaire et surtout de manière ouverte, heuristique, pédagogique... et optimiste. Ces collections ne sont pas seulement vouées à enrichir les musées, mais bien plutôt à être mobilisées de manière renouvelée par les historiens et les naturalistes.

**La diversité des collections
végétales... qui ne comptent
d'ailleurs pas que des
« végétaux »**

Les collections végétales sont des rassemblements d'échantillons de plantes ou parfois de parties de plantes, séchées, parfois fixées par (ou dans) des substances chimiques, sous une lamelle de verre ou



Planche extraite de l'alguier de Mademoiselle Agathe de Gourcuff, *Ceramium noueuse* (*Ceramium nodulosum*)

dans une « bulle » de verre, souvent empoisonnées dans le but d'assurer leur meilleure conservation (en évitant leur destruction par des prédateurs et parasites).

Produits dans des conditions fort diverses, ces collections ont été constituées par des acteurs très différents : savants, botanistes amateurs, voyageurs, collectionneurs, collectionneurs fortunés finançant ou rachetant des récoltes... Elles varient bien sûr selon les époques, lieux et contextes sociopolitiques et scientifiques. Leur diversité de nature et de formes illustre aussi celle des motifs qui ont présidé à leur réalisation. Mais généralement, on les a produits dans un souci d'inventaire et de classement : pour conserver une trace matérielle du spécimen rencontré tout simplement parce qu'il existe et, par ce simple fait, mérite d'être conservé.

Les différents aspects des collections sont pris en compte dans leur étude botanique, systématique et historique. Mais les collections végétales font d'abord partie de ce que l'on appelle la culture matérielle des acteurs d'une époque et plus généralement encore du patrimoine scientifique et technique. Au-delà de ces deux aspects, ils constituent aussi des sources historiques tant pour l'histoire de la végétation que pour l'histoire des sciences et l'histoire des relations entre humains et objets naturels (relations devenues sujets d'études ethnographiques et anthropologiques depuis la fin du XIX^e).

Enfin, il existe une typologie des herbiers selon leur intérêt immédiat pour les naturalistes. On les classe en deux grandes catégories : herbiers d'auteurs et herbiers généraux. Les premiers sont des travaux

personnels, tandis que les seconds sont des compilations de spécimens, parfois provenant d'herbiers d'auteurs, et classés selon un ordre donné. Ces deux types de collections seront illustrés par les exemples présentés.

Un bon exemple de « culture matérielle »

La culture matérielle peut-être définie de différentes façons. Nous la résumerons par la formule suivante : ensemble des choses (naturelles et transformées ou artificielles) dont la présence, les activités et/ou le fonctionnement nous paraissent nécessaires et évidents à une époque donnée. Cette culture matérielle rassemble tous les objets qui nous entourent, mais aussi tous les êtres vivants dont nous utilisons les qualités pour subvenir à nos besoins (nous nourrir, nous déplacer, nous vêtir...). Les collections végétales signalent et illustrent l'ordre et les relations de proximité que nous entretenons avec certaines espèces. Elles nous racontent donc bien plus que l'histoire de la systématique et des savants : elles nous montrent comment nous avons ordonné le monde matériel pour tenter d'en faire un simple « objet »¹. Une culture matérielle peut être attachée à une période donnée et à des sociétés différentes et sa définition pose bien évidemment des questions que nous ne traiterons pas ici, mais qu'il convient de rappeler pour en mesurer toute la richesse et les implications. Il s'agit de questions liées à des dimensions techniques, mais aussi sociales, culturelles, juridiques, militaires, économiques et pour finir politiques. Les collections sont en effet des lieux d'exposition du pouvoir. Cabinets de curiosités et musées privés des siècles passés annoncent les musées nationaux : là où les états et les armées étalent les fruits de leur pillage. Ce sont donc aussi des objets de représentations et de glorification.

Il nous faut donc bien délimiter et souligner l'étroitesse de la culture matérielle qui est étudiée ici. Nous n'étudions en effet qu'un seul type d'objet appartenant à la culture matérielle d'une minuscule frange des « sociétés » du passé. Ces collections

n'étaient pas faites par n'importe qui (religieux, aristocrates et notables) et cela même si l'on a mis en évidence que de nombreuses personnes de « petite condition » ont parfois profité de l'occasion de confectionner un herbier pour entrer en relation avec des savants ou des personnes d'autres classes sociales, mais il s'agissait souvent de former des cercles de réflexion « démocratiques ».

Nous ne présentons donc ici qu'une infime partie de la culture matérielle d'un savant célèbre et d'une dame qui se pique de « sciences » (ce qui rend tout de même le cas très intéressant parce qu'il soulève des questions liées au genre). Nous n'étudions aussi ces acteurs que dans une zone géographique précise, là où sont conservées ces collections : c'est-à-dire en Europe (alors que les collections végétales rassemblent parfois des échantillons du monde entier, comme dans le cas de l'herbier Lamarck). Ainsi, nous laissons de côté les autres modes de collecte et d'inventaire du vivant existant ailleurs qu'en Europe...

Les savoirs associés à ces collections sont eux aussi réduits aux seuls savoirs botaniques. Mais, pour appréhender réellement ces collections comme leurs auteurs d'autrefois les comprenaient, il conviendrait d'associer d'autres formes de savoirs : les savoirs géographiques, mais aussi techniques (comment on a réalisé ces herbiers), historiques, moraux (ce que racontent ces collections en terme de droits, de justice, de valeurs...), actifs (efficaces et mobilisables dans toutes leurs facettes, implications et conséquences) et passifs (savoirs simplement enregistrés mais sans réelle mobilisation), et enfin savoirs locaux (savoirs composites mêlant diverses formes de savoirs à la fois théoriques et pratiques, nécessaires au quotidien pour répondre à des situations données, pour agir, exercer notre jugement, nous expliquer avec les autres...).

En général, en étudiant les collections végétales, nous ne pouvons travailler que sur les quatre derniers siècles. D'abord pour une raison liée à l'état de conservation des très vieilles collections : elles sont aujourd'hui inexploitables ou en grand danger de destruction en cas de manipulation. C'est pourquoi les historiens des

1 - Cette dimension est devenue, dans la deuxième moitié du siècle dernier, une question que l'on peut aisément qualifier de dramatique, qui a échappé aux seuls scientifiques et philosophes, et qui emplit aujourd'hui les ouvrages des analystes de « l'anthropocène » ou les critiques de l'industrialisation.

sciences ont été les premiers à se poser la question technique de leur conservation (cas de l'herbier Lamarck). Mais il y a aussi des raisons épistémologiques : les collections plus anciennes ne répondent pas aux normes de scientificité exigibles (critères de classement ou rigueur de la collecte). En tout cas le sens précis et parfois même général de ces collections nous échappent...

Autrement dit, l'étude des collections végétales n'est qu'un champ très limité de la culture matérielle d'un savant du passé. Mais soulignons encore cette évidence : ce champ est encore accessible et encore mobilisable pour de nouvelles études, contrairement à des planches dessinées ou des descriptions écrites qui, elles, sont (sans doute) figées à jamais.

Un renouveau dans l'étude et la conservation de ces collections

C'est en partie l'invention de nouvelles techniques de conservation et de nouvelles utilisations scientifiques (nouveaux questionnements autour, par exemple, des études d'impact des activités humaines sur la végétation) qui a modifié notre façon de voir ces collections.

Pour ne considérer que l'exemple français, depuis le début des années 2000, on a assisté à une multiplication d'opérations de recensement des collections végétales. Mais l'initiative première venait d'une volonté à la fois historique et patrimoniale. Elle a concerné justement l'herbier de Lamarck. Il s'agissait de le conserver sous une forme numérique (petite révolution permise par la multiplication des supports numériques stables, durables et de grande capacité de stockage).

Une date mérite d'être retenue : en 2001, le Ministère de la Recherche organise une « Rencontre sur les Herbiers » à l'Institut de Botanique de Montpellier (premier lieu où a été institué un jardin botanique en France). Il est proposé de mettre en réseau tous les herbiers du pays. La majorité des régions (dont l'outre-mer) cherchent depuis à repérer, identifier, classer (selon leur importance scientifique au sens des « sciences de la nature ») et proposer des pistes de conservation dans une optique « patrimoniale » des herbiers des quatre derniers siècles.

Approche patrimoniale de l'objet « collection » mais aussi de la « nature passée »

Il convient ici de préciser quelques aspects de l'approche patrimoniale. Celle-ci concerne à la fois le patrimoine matériel (les objets) et immatériel (les significations, les représentations associées) et mobilise à la fois un aspect historique et naturel. Rappelons déjà simplement que ces collections sont fragiles : elles doivent donc être protégées.

Tout comme les informations extraites de la bibliographie, les échantillons d'herbiers constituent ainsi une source de référence pour la connaissance du patrimoine naturel. Mais ils ont surtout l'avantage, face aux sources bibliographiques (comme une flore), de pouvoir être remis en cause, invalidés, corrigés puisqu'ils nous donnent à voir la plante en elle-même. On peut donc l'étudier à nouveau et corriger les informations qu'ils nous apportent. Herbiers et alquiers constituent un cadre et un outil scientifique indispensable d'abord à l'inventaire mais aussi au suivi de la biodiversité végétale : cette dernière reposant sur des savoirs historiques.

On oppose parfois la dimension patrimoniale d'une collection à sa disponibilité pour les naturalistes. Quand un objet est classé comme patrimonial, il devient en effet plus difficile (voire impossible) d'en obtenir un fragment afin d'en faire une analyse (séquençage génétique). Mais des procédures sont mises au point un peu partout dans les grandes collections historiques de la planète pour éviter ce genre de contradictions entre valeur patrimoniale et valeur scientifique.

Une autre dimension permet justement d'éviter que la patrimonialisation ne devienne une « mise sous cloche » dans un musée : il suffit de se rappeler qu'une collection végétale est dynamique. Elle est remise en ordre grâce aux avancées des recherches (davantage de précision, de mise en relation...) et elle est alimentée par de nouvelles découvertes et surtout par de nouveaux échantillons. Autrement dit, l'approche patrimoniale est elle aussi dynamique et envisage de conserver des spécimens pour d'autres motifs que naturalistes (pour conserver des savoirs historiques, artistiques ou littéraires, comme les récoltes de Rousseau par exemple).

Intérêts des collections végétales pour les scientifiques

Au-delà de la seule utilisation en tant que « collection », les collections végétales ont bien sûr de nombreux intérêts scientifiques.

D'abord, ce sont les lieux de conservation des échantillons de référence qui ont permis la description de la quasi-totalité des espèces végétales. Ces échantillons constituent une preuve physique d'existence. Ce sont des références irréfutables dans le domaine de la systématique, de l'évolution ou encore de l'écologie. De plus, les informations associées aux échantillons (date et lieu de récolte, nom du collecteur) documentent, de manière parfois très précise, la présence d'une plante en un lieu donné.

En général, les collections sont intimement liées à la systématique et à son histoire. Qu'elles soient botaniques, animales mais aussi « minérales » (quand on classait les « fossiles² »), elles reflètent d'abord les modes et méthodes de classement des époques de leur constitution. Elles sont donc essentielles au systématicien, qui doit comprendre ces méthodes pour savoir comment les collections ont été ordonnées. Il a en effet recours à l'étude des spécimens rassemblés dans les collections pour décrire leurs caractères morphologiques et pour définir et nommer les espèces. Cette description accompagne aujourd'hui les techniques moléculaires dans le cadre de la classification phylogénétique.

On a développé, avec le temps, un système de référence basé sur des « types ». Après avoir admis la possibilité de diviser les espèces en individus³, on admet en retour qu'un individu isolé des autres, de son lieu de vie et des individus des autres espèces qui l'entouraient, reste représentatif de son espèce. Au sein d'un herbier, la dimension la plus polémique finalement tient à l'état de l'individu : mort, desséché, parfois décoloré... Un individu mort figure tous les individus vivants de son espèce. La collection reste donc la base, la source, la référence et le juge de paix en cas de

litige dans la nomenclature et la classification. Aujourd'hui encore, selon la nomenclature botanique ou Code International de Nomenclature Botanique (initié par Alphonse Pyrame De Candolle dans ses *Lois de la Nomenclature Botanique* parues en 1867), chaque espèce décrite doit être référencée par rapport à un type.

L'herbier est également un outil, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, lié à l'écologie, particulièrement à la biologie des populations, et à la biochimie.

Dans le domaine de l'écologie, si les herbiers ont longtemps été utilisés comme une illustration de la diversité floristique d'un milieu à un moment donné, les études se sont par la suite portées sur certains aspects en matière d'interaction entre populations. Ces recherches sont à mettre en parallèle avec l'utilisation de la biologie moléculaire pour, par exemple, différencier une espèce locale d'une espèce introduite, ou encore pour mettre en évidence des espèces discrètes (morphologiquement semblables mais génétiquement différentes). Ces études ont par ailleurs permis de dresser une certaine évolution de la présence de certaines espèces et donc de pouvoir estimer leur distribution. Cet aspect a son importance en biologie de la conservation, puisque cela permet de cibler certaines espèces définies comme rares ou en voie de disparition.

Les propriétés de certaines plantes – substances intéressantes, toxiques, réponses aux pollutions – peuvent être mises en évidence à partir des échantillons secs.

Ces études sont rendues possibles par les herbiers, mais elles ne doivent cependant pas se baser uniquement sur eux. En effet, les collections contiennent des biais, imprécisions et erreurs qui peuvent se répercuter sur la qualité des résultats des études menées. D'où le second aspect de l'utilisation qui est l'aspect pédagogique.

Par rapport aux sources bibliographiques, les herbiers ont l'avantage d'être des sources falsifiables – au sens de facilement critiquables et opposables – puisque l'on dispose de la plante, et qu'elle peut-être réétudiée quasiment à l'infini si les techniques ne sont pas destructrices. Les herbiers sont donc un socle historique et

2 - Étaient « fossiles » jusqu'au XIX^e, tout ce qu'on sortait d'une « fosse » : autrement dit tout ce qui était extrait du sous-sol.

3 - Des divisions que des auteurs comme Buffon au XVIII^e n'admettaient pas forcément : pour eux, les espèces étaient à « peu près » légitimes mais les groupes supérieurs (comme les genres, les ordres, les familles...) restaient en fin de compte des inventions pratiques et pas davantage.

scientifique indispensable à l'inventaire et au suivi de la biodiversité végétale : cette dernière ne peut s'affranchir de la connaissance qu'ils recèlent. Pourtant cela n'a pas toujours été évident pour tous les acteurs scientifiques. Les naturalistes eux-mêmes se plaignent du manque de moyens qu'ils ont pour maintenir en état et conserver leurs collections. C'est pour cette raison que nous voulons vous présenter rapidement l'histoire de la numérisation de l'herbier Lamarck, aujourd'hui consultable sur l'internet grâce aux travaux d'historiens des sciences et de techniciens de diverses institutions.

L'herbier de Lamarck : des pistes de réflexion pour la conservation des collections

L'idée de mettre à disposition de la communauté savante et du grand public l'ensemble des planches de l'herbier de Lamarck n'est pas si ancienne que cela. Mais elle a bénéficié d'abord de la volonté farouche de quelques historiens des sciences et ensuite de l'invention de moyens techniques pratiques et peu onéreux de conservation et de diffusion.

La volonté initiale est celle des spécialistes de l'œuvre de Lamarck et, en particulier, celle de MM. P. Corsi⁴ et G. Laurent⁵ : ils voulaient que l'on puisse accéder à l'ensemble des travaux de l'inventeur du transformisme. Puis ils se sont intéressés à ses collections animales et végétales et ont obtenu l'autorisation de numériser ses 6 000 coquillages (conservés à Genève) et les 19 000 planches de son herbier (du Muséum national). D'emblée, ils se sont heurtés à des questions financières – de « mauvaise foi » puisque l'histoire n'a pas de prix en soi – mais surtout à des questions techniques.

Il fallait en effet trouver un support matériel pérenne. Nous étions alors au début des années 1990. À l'image d'un projet qui se mettait en place au Musée de Florence, il a été envisagé de produire à Paris des fichiers numériques enregistrés sur disques compacts. Mais bientôt, est apparu un autre support, totalement révolutionnaire,

susceptible d'assurer une large diffusion de fichiers de bonne qualité : l'internet. On a donc pensé, dès 1997-1998, à des banques de données évolutives, en accès libre, avec différentes rubriques : ouvrages, herbiers, informations biographiques...

Ainsi, l'idée est venue d'historiens des sciences et non de naturalistes (qui disposent de moyens financiers bien plus conséquents). Et leurs objectifs étaient simples et univoques. D'abord, il s'agissait de conserver des ouvrages peu nombreux et précieux et de les proposer, sans a priori, comme « objets de recherche » aux historiens d'abord mais aussi à tout le monde. Même si les scientifiques n'étaient pas un public prioritaire à l'origine, il était de toute façon impossible de prévoir tous les usages possibles de ce type de ressources. Mais il s'agissait, au sens premier de l'expression, de « mobiliser les archives ». Ce n'était que la première étape, mais elle était fondamentale : elle affirmait la volonté de démocratiser les savoirs et les archives. Cette volonté n'est d'ailleurs sans doute pas étrangère à certaines « mésaventures » que connaissent les projets de ce type. Ils ne sont pas en effet vus comme prioritaires par tous les acteurs de la recherche. Et leurs financements sont souvent réévalués à la hauteur de leur utilisation par des chercheurs « institutionnels » – un mode d'évaluation qui laisse de côté volontairement les usages « non scientifiques », non officiels et imprévisibles. Or, le site internet en question, toujours en ligne, est quotidiennement fréquenté par des dizaines de personnes depuis tous les points de la planète... Quels usages en feront les naturalistes et historiens de demain ? Quels usages en fera le public ? Nul ne le sait !

Intérêts des collections végétales pour l'histoire des sciences et des techniques

En plus de constituer une forme de « preuve empirique » pour les naturalistes, les collections végétales sont des aussi des faits historiques. Ce sont des constructions individuelles ou collectives qui nous racontent l'histoire de leur époque. Ils nous permettent de reconstituer des pratiques

4 - Que nous remercions pour son témoignage.

5 - Dont l'héritière, Mme Quinquis, a bien voulu donner au Centre F. Viète de Brest une partie précieuse de sa bibliothèque d'histoire des sciences.

communes, normatives ou « classiques », mais aussi singulières et novatrices. Leur mode de fabrication est déjà en soi un sujet de questionnements.

Ces objets forment le résultat des activités quotidiennes de botanistes professionnels, érudits locaux ou voyageurs. Ils peuvent permettre de reconstituer les déplacements et les centres d'intérêt d'hommes – et de rares femmes⁶ ! – en diverses époques, dans de multiples espaces géographiques. Ils nous renseignent également sur la « découverte » et la fréquence des visites dans un lieu donné... Ils nous permettent aussi de reconstituer des réseaux d'échanges ou des équipes de botanistes (randonneurs occasionnels, groupes réguliers d'herborisation...) et de questionner la réalité et l'efficacité des concepts de réseaux socio-scientifiques ou de communautés de pratiques.

Il est parfois possible de trouver des informations associées à l'échantillon concernant les botanistes qui ont été mêlés, de près ou de loin, à l'histoire d'une collection. Elle constitue alors une source très riche pour documenter une approche biographique ou prosopographique et répondre à des problématiques individuelles et collectives (sociétés savantes, promotions de classes d'écoles normales ou de facultés, correspondants d'institutions scientifiques...).

L'alguier d'Agathe de Gourcuff : un objet de questionnement

Conservé au sein des collections de la Bibliothèque d'Étude de la ville de Brest et numérisé par ses soins, cet alguier se présente sous la forme d'un livret d'assez belle facture. Contenant une soixantaine de spécimens, collés sur des feuilles, elles-mêmes insérées sur des pages, il a une structure plutôt classique. Les données historiques sont peu nombreuses mais suffisantes pour en faire un bon objet de questionnement. Nous avons une date, 1838, et le lieu d'échantillonnage, les bords de l'Odé. Mais certains détails suscitent bientôt notre curiosité.

Avant même de parler de son auteure, son titre est déjà singulier : il est intitulé « Collection de plantes marines ». Il est vrai que, dans la première partie du XIX^e, les controverses sur le classement des végétaux, et des algues en particulier, sont assez nombreuses. On a proposé par exemple – à l'image de Lamouroux – de les appeler thalassophytes. Pourtant son auteure mentionne des botanistes qu'elle nomme « algologues » à la fin de son ouvrage. Elle sait donc qu'elle collecte non des plantes « marines », mais des algues. Elle fait également mention de sa méthode de classification : le *Botanicon Gallicum* de Duby (publié en 1830, huit ans avant la date de l'alguier). Cette référence indique que l'auteure, une certaine M^{lle} Agathe Augustine Marie de Gourcuff (1818-1857), alors âgée de 20 ans, est plutôt au fait de l'actualité de la systématique. La présentation générale de la collection montre cependant qu'il ne s'agit pas d'un herbier scientifique : il n'y a aucune étiquette ni information sur les spécimens collectés. Seule une localisation assez vague est notée : « Le Pérennou ». Les algues, en très bon état, sont identifiées par leur nom francisé d'après leur dénomination latine. Elles ne sont pas ordonnées selon l'alphabet ni regroupées par familles, mais placées les unes après les autres, peut-être au fur et à mesure de différentes sorties réalisées pendant un séjour dans la région. Ce n'est donc qu'un « herbier d'auteur ».

Pourtant il pose de nombreuses questions sur les formes de savoirs scientifiques mobilisées et sur les relations entre femmes et science à cette époque. On peut se demander comment il a été réalisé concrètement compte tenu du contexte scientifique, social et politique, alors que nous sommes en pleine monarchie de Juillet et que des mouvements d'émancipation des femmes cherchent à faire entendre leurs revendications. Agathe de Gourcuff est alors une jeune noble parisienne qui ne produira (à notre connaissance) rien d'autre par la suite. Son père est Casimir de Gourcuff, un riche assureur. Par sa position sociale, il a pu avoir des relations avec des membres de sociétés savantes parisiennes mais aussi locales, en Bretagne, dont sa famille est originaire. Cela pourrait expliquer comment l'auteure s'est procurée la

6 - En matière d'herbiers et d'herbiers d'algues, on sait pourtant que de bien des femmes ont participé à la collecte, ou au moins à l'enregistrement des résultats : pensons aux épouses de botanistes (Audoin et Milne Edwards, par exemple, sur les côtes normandes et bretonnes dans les années 1820) ou, dans les années 1890, à Mesdemoiselles Anna Vickers (connue pour ses récoltes sur les îles de la Barbade et des Canaries) et Nathalie Karsakoff dans les environs de Roscoff et, bien sûr, à M^{lle} de Gourcuff que nous allons vous présenter.

Table Des espèces D'après la Classification Du Botanicon Gallicum de Duby.			
	fibruse		Cœdia
Cystocle	Gronulie	Gigartine	confertifera
	à nœuds		articulaire
Parec	canaliculé	Dichoptère	polypodioid.
	en file	Pédina	gaine de procy
Dermarete	ligulée		compressée
Laminaria	fougère	ultra	pourpre
	en crete		bleue
Halymenie	lacinie	Spongothum	Dichotome
	hypoglossa	Mesogloia	icarlata
	Sinacuse		Protie
Delilearia	longue	Polytrichon	fruticulosa
	feuille de chêne (Bon)		lourde
	agathe		Violette
Chondrus	mammillaire		Diaphane
	crippé		en foucys (De)
Gelidium	Bois d'inf.		élagante (B)
	sulcaire		long
	icarlata (De)	Ceramie	nodulosa (De)
Phacelia	dure		latuaria
	aspère		icarlata
	amphibia		plumule
	Kaliforme		rose
Lomentaria	articulé	Clodacpe	littoral
	ramiculaire	conferte	sur rochers
Laurencia	Pinnie		

Table des espèces issue de l'algulier de M^{lle} Agathe de Gorcuff d'après la classification du Botanicon Gallicum de Duby

documentation nécessaire à son travail. On peut aussi envisager que la jeune femme ait pu par ses propres moyens se mettre en contact avec des savants, assister à des cours publics dans des institutions parisiennes et consulter des ouvrages botaniques, et cela même si les sociétés savantes étaient alors presque exclusivement masculines. Son algulier ressemble beaucoup à celui du colonel Guy Ambroise Dudresnay (1770-1837) dont l'exemplaire

est conservé à l'abbaye de Landévennec. Cette ressemblance suggère des relations qui restent à démêler entre l'auteure les érudits locaux. Mais ce travail doit d'abord être regardé comme une œuvre personnelle et comme l'affirmation de la passion et de la volonté d'érudition d'une jeune femme.

Nous pouvons aussi nous questionner sur les finalités de ce travail. Pourquoi une jeune femme récolterait des algues ? Pourquoi conserver des « créatures » aussi



Planche extraite de l'alguier de M^{lle} Agathe de Gourcuff, *Déléserie sanguine* (*Deleseria sanguinea*)

peu ragoûtantes ? Par simple curiosité ? D'autres herbiers de la même époque (conservés à Brest) ont des titres qui illustrent une « mode » alors ancienne de plusieurs décennies : celles des « souvenirs de Bretagne ». Région exotique et êtres vivants singuliers : voici peut-être deux bonnes raisons de confectionner une sorte d'album de voyage. Est-ce dans un souci nostalgique et esthétique que M^{lle} de Gourcuff a réalisé cet ouvrage ? L'importance du travail fourni annonce quelque chose de plus complexe. Les

efforts qu'elle a dû fournir ont été conséquents. Il a fallu d'abord l'imaginer, puis collecter les spécimens et les étudier attentivement afin de les déterminer. Certains échantillons vivent à des niveaux infralittoraux et ne sont accessibles que lors des grandes marées. Cela n'exclut pas que l'auteure ait pu trouver ces échantillons échoués sur la grève ou qu'elle ait pu se faire aider par des plongeurs locaux. Mais on le voit bien : cet alguier n'est pas seulement un album souvenir.

Nous savons peu de l'activité de cette jeune botaniste et des acteurs qui l'entouraient. Mais, pas plus que nous ne connaissons les usages que les anciens faisaient de leurs herbiers, nous ne pouvons prévoir ce que feront les historiens et naturalistes des collections que nous cherchons aujourd'hui à patrimonialiser.

Pour des usages libres et ouverts des collections

On peut aujourd'hui réaliser de nombreuses études scientifiques novatrices à partir d'herbiers anciens. Ces études étaient tout bonnement inimaginables à l'époque de leur fabrication. C'est pour cela que nous parlons d'une utilisation libre (pédagogique et heuristique au sens le plus ouvert possible) de toutes ces collections. Une fois qu'elles ont été convenablement conservées et (par exemple) numérisées (selon des procédures qui correspondent aux besoins de tous les usagers potentiels), elles deviennent des sujets disponibles pour des questionnements totalement ouverts. Les étudiants qui commencent aujourd'hui leurs cursus de biologie ont tout intérêt à réfléchir aux divers sens que revêtent ces collections et à les envisager comme du matériel à exploiter de manière complètement imprévisible, ou comme des archives en grande partie inexplorées. En effet, sur le plan pratique, la réalisation d'un herbier, depuis la récolte jusqu'aux données les plus « dématérialisées », permet aussi de transmettre les présupposés que l'on a sur les espèces et les raisons de

les conserver et de les classer. Conserver une collection, ce n'est pas seulement contribuer à enrichir un patrimoine, c'est également préparer le cadre le plus large et le plus riche possible pour des études ultérieures, des études mobilisant des formes de savoirs définies – naturalistes ou historiques – mais encore insoupçonnables, des études dont nous ne savons évidemment pas à l'avance le résultat. ■

Bibliographie sélective

DAYRAT B. 2003 – *Les Botanistes et la Flore de France, trois siècles de découvertes*. Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

GARGAM A. 2014 – *Femmes de sciences de l'Antiquité au XIX^e siècle, Réalités et représentations*. Presses universitaires de Bourgogne, Dijon.

HULIN N. 2008 – *Les femmes, l'enseignement et les sciences : un long cheminement, XIX^e-XX^e siècle*. L'Harmattan, Paris.

JULIEN M.-P. & ROSSELIN C. 2005 – *La culture matérielle*. La Découverte, Paris.

MAGNIN-GONZE J. 2004 – *Histoire de la botanique*. Delachaux et Niestlé, Lausanne.

Hervé FERRIÈRE, Maître de Conférences en EHST, Université de Bretagne Occidentale, Centre François Viète, 20, rue Duquesne, 29238, Brest Cedex 3
herve.ferriere@univ-brest.fr

Guillaume Sallah THOMAS, étudiant du Master Histoire des sciences et des techniques, médiation scientifique et TIC de l'UBO.
Guillaume.Thomas2@etudiant.univ-brest.fr
